



Québec, le 17 novembre 2010

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 5 octobre dernier, le député de Shefford déposait une pétition demandant de procéder rapidement à la construction du Centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) prévue à Granby et à la rénovation du Centre d'hébergement Villa-Bonheur.

Je vous souligne la grande importance qu'accorde notre gouvernement à ces projets de centres d'hébergement et je porte à votre connaissance le suivi réalisé par le ministère de la Santé et des Services sociaux depuis son annonce.

En février 2007, une autorisation a été donnée pour le Centre d'hébergement Villa-Bonheur aux fins d'élaborer un programme fonctionnel et technique (PFT) pour un investissement de 2,5 M\$. Le projet a cheminé auprès des autorités de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie et des développements sont à venir prochainement.

Par ailleurs, je tiens à souligner que les appels d'offre seront lancés sous peu pour la réalisation du CHSLD de Granby.

Soyez donc assuré de ma volonté de pouvoir annoncer, le moment venu, des développements importants pour la bonne évolution de ce dossier.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

Yves Bolduc

N/Réf. : 10-MS-04488